

# Le Bonnet Rouge

QUOTIDIEN DU SOIR

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris  
Téléphone : CENTRAL 69-70

5 centimes. — PARIS ET DÉPARTEMENTS. — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris  
Téléphone : CENTRAL 69-70

| ABONNEMENTS             |          |        |        |
|-------------------------|----------|--------|--------|
| Trois mois              | Six mois | Un an  |        |
| Paris . . . . .         | 5 fr.    | 9 fr.  | 15 fr. |
| Départements . . . . .  | 6 fr.    | 11 fr. | 20 fr. |
| Union Postale . . . . . | 9 fr.    | 16 fr. | 32 fr. |

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONNETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

## MESSAGE DU GÉNÉRAL JOFFRE

### Les Anglais maîtres de la Mer

« Qu'un sang impur abreuve nos sillons ! »

#### Au Chant de la "Marseillaise" !

##### LA SITUATION

La situation sur les frontières restant sensiblement la même, peut-être ne serait-il pas sans intérêt d'étudier la position de la Turquie envers les puissances belgéro-germaniques.

Dans sa réponse à la note de protestation du gouvernement français au sujet de l'incident du Geben, la Turquie a, selon le communiqué officiel « exprimé ses regrets les plus formels et prié le gouvernement français de considérer comme clos cet incident déplorable ».

Le gouvernement ottoman avait, en outre, profité de cette réponse pour exprimer son désir de « maintenir intacte la précieuse amitié qui unit la France à la Turquie ».

Que cet incident soit définitivement « considéré comme clos », nous n'y voyons aucun inconvénient, surtout si cette « précieuse amitié » qui, selon le gouvernement ottoman lui-même, unit les deux pays, ne doit plus être troublée. Cependant, il nous faut espérer que cette escarmouche diplomatique aura servi de leçon au parti Jeune-Turc, dont la grande confiance dans la toute-puissance germanique encourageait les sentiments francophobes.

Cette grande confiance serait-elle ébranlée ? On serait porté à le croire par la sage et prudente mesure que vient de prendre la Turquie. Personnellement, nous n'avons jamais cru qu'un pays serait assez fou pour se lancer dans un conflit dont l'aboutissement était sa disparition de la carte d'Europe. L'exemple de l'orgueil allemand entraîné au suicide brillant d'ailleurs chaque jour d'un état plus vif.

Entrée en ligne de la Turquie, du côté germanique, c'était la réédition de la guerre des Balkans, avec ce désavantage considérable pour la Sublime-Porte qu'elle n'aurait plus derrière elle l'Allemagne pour lui porter secours, celle-ci étant trop occupée déjà à se défendre elle-même. En outre, une menace de soulèvement en Syrie et au Liban, dont

les sympathies pour la France ne sauraient être mises en doute, n'est point non plus un argument de peu d'importance dans la résolution ottomane de rester neutre.

L'exemple de l'Autriche peut faire ouvrir les yeux aussi à la Turquie. Cette puissance, qui comptait sur le concours de l'Allemagne pour venir à bout des Serbes, se voit non seulement obligée d'envoyer de ses hommes renforcer les forces allemandes sur la frontière française, tandis que ses troupes se font rosser d'importance par les armées serbes et russes.

Il nous revient de différents côtés qu'en Amérique l'opinion serait très divisée au sujet de l'entrée en ligne du Japon. A Washington et à New-York, il y aurait, selon le New-York Herald, tendance à considérer que cette entrée en ligne complique plutôt la situation et tend plus à ébranler plutôt qu'à limiter ses effets désastreux.

Disons à ce propos que le même journal fait aussitôt remarquer que cette opinion est « encouragée sournoisement par la Chambre de commerce allemande de New-York, qui a organisé un bureau de presse allemand pour balancer et détruire si possible l'écrasante vague de sympathie américaine pour l'Angleterre et ses alliés ».

Est-il besoin d'ajouter autre chose à ce commentaire ?

On voit que l'activité haineuse allemande se déploie dans tous les pays. Après avoir essayé par tous les moyens de séparer l'Angleterre de la France, elle tente maintenant de détacher l'Amérique de la cause du Droit et de la Civilisation, en agitant à nouveau cette question sur laquelle nous sommes fixés maintenant en Europe, du Pêril Jaune, question qui ne doit pas d'ailleurs alarmer autrement les Etats-Unis, le Japon ayant déclaré, conjointement avec l'Angleterre, que son action effective serait strictement limitée à la mer de Chine.

peur d'Allemagne se serait rendu de son côté.

#### Nouvelles de la Guerre

##### En avant... à la baïonnette !

A DINANT, NOS SOLDATS ENFONCENT LES ENNEMIS EN CHANTANT LA « MARSEILLAISE »

Bruzelles, lundi. — Au début du combat livré entre Namur et Dinant, les Français perdirent du monde, car les Allemands s'étaient fortement retranchés, puis les Français firent une charge brillante à la baïonnette et emportèrent chacune des positions allemandes, mettant en déroute complète les ennemis.

Dans le voisinage de Dinant, l'aile des Français fut arrêtée par un mouvement défensif des Allemands qui, se trouvaient en force dans la proportion de 3 contre 1. Tout à coup, des lignes françaises, s'éleva le chant de la Marseillaise. Les soldats français se rallièrent aussitôt et, se reformant, se précipitèrent de nouveau avec un courage extraordinaire contre les ennemis. Ils enfoncèrent les lignes allemandes, qu'ils traversèrent, et les mirent en fuite, ce qui décida de la victoire française.

Les Français occupent maintenant les deux rives de la Meuse.

##### Le Kaiser part aux armées

On télégraphie de Berlin à Berne que, lundi matin, le kaiser a quitté la capitale pour Mayence (ville située à environ 120 milles de la frontière belge comme de la Lorraine). Il est accompagné par l'état-major principal.

Le départ du kaiser pour le front a été une occasion pour les journaux de toutes nuances de se livrer à un débordement de démonstrations patriotiques.

##### Le kronprinz serait blessé

A La Haye, le bruit circule avec persistance que le kronprinz serait grièvement blessé et se trouverait actuellement à Aix-la-Chapelle où, d'après des informations de source allemande, l'em-

passée sans combat ni rencontre d'aucune sorte.

##### En Russie

##### COMMENT S'EST EFFECTUÉE LA MOBILISATION

L'état-major russe télégraphie que la mobilisation s'est effectuée dans un ordre parfait. Jusqu'au 14 août, l'ennemi n'a pu s'avancer que jusqu'à la ligne Wloslawsk-Sieratz-Novorodonsk-Andrew ; le reste de la ligne n'a pas été franchi. Au contraire, plusieurs localités du territoire ennemi ont été occupées par des détachements avancés. Le succès de tous les engagements avec l'ennemi a été exclusivement en faveur des Russes, et il y a été fait plusieurs centaines de prisonniers. Sur la côte maritime et en Finlande, tout est calme.

##### AEROPLANE ALLEMAND DETRUIT

Un aéroplane allemand a été détruit par les Russes près de Samno, et quatre officiers aviateurs ont été tués.

##### DES PRECAUTIONS SONT PRISES

Helsingfors. — Tout trafic par mer entre Hangö et Helsingfors est prohibé pendant la nuit.

Les chemins de fer ont été nationalisés.

##### En Autriche-Hongrie

##### ÇA NE VA PAS TOUT SEUL

La mobilisation autrichienne ne s'effectue pas avec l'élan patriotique et l'ordre qui ont caractérisé la nôtre et provoqué l'admiration générale.

Il se confirme, en effet, que de nombreux soldats tchèques ont été fusillés à Prague, et on annonce, de source sûre, que dans la nuit du 9 au 10 août, un régiment serbe du 15<sup>e</sup> corps s'est soulevé, et qu'un régiment d'infanterie se serait également mutiné en Bohême.

##### Soldats et sous-officiers tchèques fusillés

Genève, 18 août. — Diverses informations données par des voyageurs revenant d'Autriche tendent à confirmer qu'avant le départ des troupes autrichiennes de Bohême, on a fusillé de nombreux soldats et sous-officiers tchèques.

##### L'action du Japon

Londres. — Selon un communiqué officiel, l'action du Japon ne s'étendra pas dans l'Océan Pacifique, au delà des mers de Chine, à moins qu'il ne soit nécessaire de protéger la marine marchande japonaise dans le Pacifique, ni au delà des eaux asiatiques situées à l'ouest des mers de Chine.

On télégraphie de Washington à l'Exchange Telegraph :

« Le président Wilson a déclaré qu'il croyait que le Japon, comme il en a donné l'assurance, n'a pas l'intention d'acquiescer de nouveaux territoires. »

« M. Wilson s'est refusé à faire toute autre déclaration au sujet de l'ultimatum du Japon. »

##### Une entente anglo-italienne

Le correspondant à Londres du Secolo télégraphie que d'importantes négociations seraient actuellement en cours entre la Grande-Bretagne et l'Italie en vue de jeter les bases d'une future entente.

« Dans les cercles politiques anglais, écrit-il, on estime que l'Italie ne saurait demeurer toujours dans l'expectative. Sa neutralité d'aujourd'hui doit l'amener à se rapprocher de l'axe de la Tri-

ple-Entente. La Grande-Bretagne ne pourrait pas, sans froisser le sentiment de la nation, combattre les intérêts méditerranéens de l'Italie. De là la possibilité d'un rapprochement entre la puissance non-combattante de la Triple-Alliance et les puissances alliées de la Triple-Entente. »

##### En Turquie

##### LA NEUTRALITE SERA MAINTENUE

Londres. — L'ambassadeur de Turquie à Londres a donné à sir Edward Grey l'assurance que la Turquie a l'intention de maintenir une stricte neutralité pendant la guerre européenne et qu'elle compte retirer ses troupes des frontières d'Anatolie et de Thrace.

##### Un officier italien disparu

Le lieutenant Atanasio, du régiment de cavalerie Vicenza, qui est en garnison à Lodi, était à Innsbruck lorsque l'Allemagne déclara la guerre. Depuis, on n'a pas eu de ses nouvelles.

On craint que ce jeune officier n'ait été arrêté et, peut-être, fusillé. — (Herald.)

##### Les Anglais sont maîtres de la mer

Du collaborateur naval du Times :

Les mers sont ouvertes au commerce britannique. Le drapeau commercial de l'Allemagne ne flotte plus nulle part. La nation anglaise se rendra compte de la signification de ces deux faits.

« Ils prouvent l'efficacité des mesures que l'Amirauté britannique a prises pour entraver l'œuvre des corsaires du commerce. »

« Ils attestent la vigilance des croiseurs anglais qui ont balayé des mers tous les navires marchands de l'ennemi, les ont capturés ou enfermés dans des ports neutres. »

« Ils montrent l'excellence de cette pression silencieuse dont nous parlions l'autre jour, de cette « force statique » invisible exercée par nos navires de guerre. »

« Que les mers sont libres au commerce anglais, cela ne résulte pas seulement du rapport officiel visant les routes maritimes commerciales, cela résulte de rapports qui arrivent chaque jour à Londres de tous points du globe. Les neutres aussi bien que notre pays ressentiront les bienfaits de ce contrôle naval. »

« Il n'y a que dans la Baltique et dans la mer Noire que notre contrôle ne s'exerce pas, cela, par suite de circonstances géographiques particulières. »

« Si la Russie avait pu mobiliser sa flotte aussi rapidement que nous avons mobilisé la nôtre, la Baltique elle-même n'échapperait pas à la règle générale. »

« Même dans la mer du Nord, dans l'Océan allemand », comme on l'appelle sur certaines cartes, les bateaux de pêche anglais s'aventurent librement, les paquebots vont et viennent d'Angleterre en Norvège ; une barque norvégienne, l'Angrid, est arrivée mercredi de la Baltique à Douvres, sans avoir remarqué aucun signe de guerre. »

« Rien de semblable ne s'est jamais produit dans l'histoire du monde. Voici à peine une semaine que la guerre est déclarée ; certains indices prouvent que l'Allemagne avait fait des préparatifs en vue d'une « guerre de course » ; or, ces préparatifs n'ont servi à rien, car une guerre de course ne peut donner des résultats que si elle est entreprise sur l'heure et énergiquement. »

« A remarquer qu'outre le Geben et le Breslau, qui circulaient dans la Méditerranée, une douzaine de grands croiseurs allemands se trouvaient çà et là, dans les océans, pour veiller sur le commerce maritime allemand. »

### Message du Général en chef

Grand quartier général des armées de l'Est, 18 août.

Pendant toute la journée d'hier, 17 août, nous n'avons cessé de progresser en Haute-Alsace. La retraite de l'ennemi s'effectue de ce côté en désordre. Il abandonne partout des blessés et du matériel.

Nous avons conquis la majeure partie des vallées des Vosges sur le versant d'Alsace où nous atteindrons bientôt la plaine.

Au sud de Sarrebourg, l'ennemi avait organisé devant nous une position fortifiée solidement tenue avec l'artillerie lourde.

Les Allemands se sont repliés précipitamment dans l'après-midi d'hier. Actuellement, notre cavalerie les poursuit.

Nous avons, d'autre part, occupé toute la région des étangs jusque vers l'ouest de Senetrange. Nos troupes débouchent de la Seille, dont une partie des passages ont été évacués par les Allemands. Notre cavalerie est à Château-Salins.

Dans toutes les actions engagées au cours de ces dernières journées, en Lorraine et en Alsace, les Allemands ont subi des pertes importantes. Notre artillerie a des effets démoralisants pour l'adversaire.

D'une façon générale, nous avons donc obtenu, au cours des journées précédentes, des succès importants et qui font le plus grand honneur aux troupes, d'une ardeur incomparable, et aux chefs qui les conduisent au combat.

Signé : GÉNÉRAL JOFFRE.

### DU PAIN !

Je tiens à la disposition des dames ambulancières dont j'ai parlé hier le dossier des lettres qui me parviennent au sujet des grandes misères de l'heure présente.

Je doute qu'après cette lecture il s'en trouve une seule pour oser regarder sans rougir son brassard d'ambulancière in partibus.

Je publie d'autre part deux de ces lettres. Je pourrais en publier cent ! Cent aussi pressantes, aussi navrantes, aussi terribles pour ceux qui s'attardent à des œuvres de snob et de parade !

J'ai reçu, ce matin, quelques lous. Mes collaborateurs les ont immédiatement réparés entre les familles les plus malheureuses.

Ah ! si les dames de la haute société acceptaient d'accompagner un seul jour un de nous dans une de ces tournées... Comme nous ne serions pas fatigués mes amis et moi par cette pensée affreuse que dans un mois — ou dans huit jours ! — quand nous aurons épuisé le dévouement de nos lecteurs, nous nous trouverons désarmés, impuissants, en face d'une misère toujours croissante, sans un morceau de pain à donner, autre que celui que nous prendrons sur notre part !...

Si les dames de la haute société acceptaient d'accompagner un seul jour un de nous dans une de ces tournées... Comme nous ne serions pas fatigués mes amis et moi par cette pensée affreuse que dans un mois — ou dans huit jours ! — quand nous aurons épuisé le dévouement de nos lecteurs, nous nous trouverons désarmés, impuissants, en face d'une misère toujours croissante, sans un morceau de pain à donner, autre que celui que nous prendrons sur notre part !...

Si les dames de la haute société acceptaient d'accompagner un seul jour un de nous dans une de ces tournées... Comme nous ne serions pas fatigués mes amis et moi par cette pensée affreuse que dans un mois — ou dans huit jours ! — quand nous aurons épuisé le dévouement de nos lecteurs, nous nous trouverons désarmés, impuissants, en face d'une misère toujours croissante, sans un morceau de pain à donner, autre que celui que nous prendrons sur notre part !...

Si les dames de la haute société acceptaient d'accompagner un seul jour un de nous dans une de ces tournées... Comme nous ne serions pas fatigués mes amis et moi par cette pensée affreuse que dans un mois — ou dans huit jours ! — quand nous aurons épuisé le dévouement de nos lecteurs, nous nous trouverons désarmés, impuissants, en face d'une misère toujours croissante, sans un morceau de pain à donner, autre que celui que nous prendrons sur notre part !...

Si les dames de la haute société acceptaient d'accompagner un seul jour un de nous dans une de ces tournées... Comme nous ne serions pas fatigués mes amis et moi par cette pensée affreuse que dans un mois — ou dans huit jours ! — quand nous aurons épuisé le dévouement de nos lecteurs, nous nous trouverons désarmés, impuissants, en face d'une misère toujours croissante, sans un morceau de pain à donner, autre que celui que nous prendrons sur notre part !...

P.-S. — Nous n'avons pas encore reçu d'offre d'automobile. Une auto nous serait pourtant d'un énorme secours pour vérifier sans retard les cas qu'on nous signale et pour apporter quelques subsides aux affamés. Qui peut disposer

d'une auto pour quelques heures par jour ?

M. A.

De Paris-Midi :

Le Bonnet Rouge a pris une initiative louable. Il signale directement à ses lecteurs les misères qui lui sont connues. Il a raison. La misère n'est jamais une honte, mais quand cette misère est due au départ d'un fils, d'un mari, d'un père pour la guerre, quand le soutien de famille sert sa patrie, la misère de la famille est aussi noble qu'une blessure reçue au champ d'honneur. Ne l'oublions pas ! Nous n'avons guère eu à nous louer de notre confrère nous ne l'en félicitons pas moins pour cet acte institution d'une bourse de la souffrance, si j'ose dire.

Hier, le Bonnet Rouge disait : Assez d'ambulances, du pain ! M. Jean Dranet dit le même chose dans la Libre Parole, ce matin. Quand des journaux d'opinions aussi différentes sont d'accord, on pourrait bien comprendre qu'il faut agir au plus tôt. Les ambulances, c'est très bien. Les ouvriers, c'est bien quand on y travaille. Presque tous sont admirables, mais nous connaissons des ouvriers qui ont remplacé le tan go ! Nous reviendrons là-dessus.

De la Libre Parole :

La Croix-Rouge officielle est suffisante pour s'occuper des blessés. Autour d'elle gravitent trop de brassards et trop d'élegants costumes d'infirmières portés par des personnes pleines d'intentions excellentes, mais à qui l'art de panser des plaies est certainement inconnu. Ce serait un spectacle un peu navrant que de voir, un beau jour, les employés des deux sexes, les ouvrières accourir aux maisons qui les mirent à pied et remgntir à leurs anciens patrons la déclaration suivante : « Vous secourrez les blessés, Secourrez nous donc ! Nous sommes les blessés de l'intérieur ; nous avons faim. »

### Les Grandes Misères

Le « Bonnet Rouge » est l'intermédiaire entre les familles sans ressources qui ne savent comment signaler leur détresse et les personnes charitables qui ne savent à qui donner

Signalez-nous les cas dignes d'intérêt Une enquête est faite immédiatement par nos soins

Nous donnons les noms et adresses des malheureux à secourir. A tout autre moment, nous ne l'aurions pas fait. Mais à l'heure présente, nous estimons qu'il n'y a aucun inconvénient à le faire. Bien au contraire. Tous les Français sont appelés à être logés à la même enseigne, et la misère, qui n'est pas une honte en temps ordinaire, devient sacrée en temps de guerre.

##### SOMMES REÇUES

Un groupe de postiers, 63 fr. 50 ; Maison Gamburg et Canon, 10 fr. ; M. Benoist-Jennische, 100 fr. ; Mme Etienne Kahn, 10 fr.

Nous avons reçu de M. André Deed un envoi de vêtements et de chaussures.

A tous, merci.

Nous avons, enfin, reçu ces lettres qui nous signalent quelques autres detresses à secourir :

Monsieur le Directeur, Lectrice assidue de votre journal, je viens, Monsieur le Directeur, vous signaler la détresse du ménage Héault, 82, rue du Châtelet. Le mari a 65 ans et la femme 59. Etant depuis la guerre sans travail, ils ont épuisé leurs dernières ressources et sont sans pain depuis hier. Sans la charité de quelques voisins, ils seraient morts de faim, car, pour obtenir le secours de la mairie, il faut qu'ils écrivent au maire et cela demande quelques jours.

Je vous en prie, Monsieur le Directeur, avez pitié de ces malheureux qui sont dignes d'intérêt.

Daignez recevoir, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

E. BOURDERON, rue du Texel, 36.

Paris 17 août 1914.

Je crois devoir répondre à l'appel du Bonnet Rouge en vous signalant la misère, la détresse de pauvres honteux.

Il s'agit d'un vieux de la vieille, M. Alphonse Michel, âgé de soixante-trois ans, et sa femme, âgée de soixante-cinq ans, qui ont recueilli leur petite-fille, Adrienne Michel, orpheline, âgée de quatorze ans.

M. Michel est un ouvrier travaillant chez lui — parce que trop vieux — dans les fermiers de porte-monnaie ; il soude au chalumeau à l'aide du gaz d'éclairage. Celui-ci payé lui laisse environ 3 francs de gain net par jour lorsqu'il travaille.

Or, la mobilisation a eu pour effet de fermer l'usine pour laquelle il travaillait, la femme malade ne peut travailler, et la fille, qui était en apprentissage, est au repos forcé.

Donc, plus de gain. Et ce qui complique cette pénible situation, c'est que M. Michel ne pourra payer une forte note de gaz et, si celui-ci lui est fermé, c'est le travail rendu impossible lorsque l'usine rouvrira.

Je vous laisse juge de la situation en vous disant que depuis la dernière quinzaine de juillet pas un sou n'a été touché.

Si à défaut d'argent, vous pouviez faire distribuer quelques vivres à ces malheureux, ce serait une bonne action.

Pour ma part, malgré des charges de famille, j'ai recueilli, depuis trente-trois mois, la sœur, âgée actuellement de sept ans, de la petite qui habite chez ses grands-parents, M. et Mme Alphonse Michel, 21, rue Moret, 11<sup>e</sup>.

Si vous trouvez ces pauvres gens dignes d'intérêt, je sais que vous ferez ce qu'il vous sera humainement possible pour les soulager.

Avec mes remerciements anticipés, croyez à mes meilleurs sentiments.

P. CRESPEL, 23, rue Malar.

M. Maurice-Michel Renoy, 9, rue de la Huchette. — Ménage avec cinq enfants. Famille de travailleurs sérieux, vivant ordinairement aisément de leur travail. Du jour au lendemain, travail supprimé pour les parents comme pour les enfants. Sans aucune ressource. Ne touche aucun secours Grande détresse.

Mme Bourély, 47, rue Laccépède. — Mme Bourély, confectionneuse, habite en hôtel avec son mari, ancien employé des P. T. T. devenu aveugle. M. Bourély a essayé vainement de se faire rembourser, par l'Administration des P. T. T., les sommes versées par lui pour sa retraite, car il n'a pas le temps de présence voulu dans l'Administration. Il lui faudra encore patienter deux ou trois ans. En attendant, il ne reçoit que quelques secours intermittents. Pour toute ressource, le ménage reçoit 1 franc par jour du bureau de bienfaisance.

Mme veuve Bourbon, 60, rue d'Aubervilliers. — 75 ans. Fils mobilisé. Aucune ressource que les vingt sous par jour de l'assistance publique.

# Résumé des Nouvelles de la Nuit

L'offensive française est victorieuse. Nos troupes avaient progressé, hier, de 12 à 20 kilomètres au delà de nos frontières.

Sur la frontière de l'Est, nos armées ont repoussé vigoureusement l'ennemi en Alsace-Lorraine, de Château-Salins à Belfort sur un front de 200 kilomètres.

En Belgique, on signale l'échec d'une pointe de la cavalerie allemande vers Bruxelles.

Hier matin, vers six heures, à Dinant, sept uhlans faisant partie d'une patrouille de dix cavaliers, ont été tués. Les autres se sont enfuis du côté de Rochefort.

L'offensive russe est irrésistible. Partout elle refoule les troupes allemandes et austro-hongroises. La cavalerie russe notamment, après avoir infligé de grosses pertes aux ennemis, culbuta les avant-gardes autrichiennes, envahit les frontières de Galicie et s'empara de la région sur une profondeur de douze verstes.

Le bureau de la presse de Londres annonce que le croiseur autrichien coulé dans l'Adriatique par la flotte française est du type *Aspern*.

La flotte autrichienne comprend trois gros cuirassés : *Viribus Unitis*, *Tegelhoff* et *Prinz Eugen* ; trois *Badstey* de 14.500 tonnes ; trois *Erzherzog Karl* de 10.600 tonnes ; trois *Habsburg* de 8.300 tonnes ; trois *Monarch* de 5.500 tonnes ; deux croiseurs cuirassés de 7.400 et 6.300 tonnes ; neuf petits croiseurs ; dix-neuf contre-torpilleurs ; cinquante et un torpilleurs et huit sous-marins.

L'ultimatum du gouvernement japonais accorde au gouvernement allemand un délai de huit jours pour faire parvenir sa réponse à Tokio.

Le gouvernement japonais a fait savoir que, fidèle au principe du respect de l'intégrité de la Chine, il bornerait son action éventuelle en territoire chinois aux limites du protectorat de Kiao-Tchéou.

On se montre, à Pékin, fort ému de l'ultimatum adressé par le gouvernement japonais au gouvernement allemand au sujet de l'évacuation du protectorat de Kiao-Tchéou. Le gouverne-

ment chinois paraît disposé à reprendre éventuellement, par ses propres moyens, possession du territoire de Kiao-Tchéou. Des troupes chinoises sont dirigées par chemin de fer vers ce port.

On annonce de source très autorisée que le tsar va très prochainement signer une proclamation accordant aux Israélites de son Empire les mêmes droits civils et politiques qu'à ses autres sujets.

Cette proclamation, venant après l'ukase relatif à l'autonomie de la Pologne, serait la seconde d'une série de réformes sociales et politiques dont l'empereur Nicolas veut faire bénéficier ses sujets.

Les Autrichiens ont été aujourd'hui complètement défaits près de Chabats ; ils sont en déroute, vers Loznitsa, Lechnitsa et Chabats, poursuivis par les Serbes, qui leur ont détruit trois régiments et ont pris quatorze canons.

Un télégramme d'Antivari, annonçant que plusieurs unités navales autrichiennes auraient été coulées par la flotte anglo-française, a provoqué à Rome le plus vif enthousiasme.

La légation de Serbie à Paris a fait savoir à M. Doumergue, ministre des Affaires étrangères, que le gouvernement serbe est particulièrement reconnaissant au gouvernement de la République de l'assistance qu'il lui prête dans les circonstances actuelles.

La Serbie conservera à la France une reconnaissance éternelle de cette aide amicale qui s'est manifestée en un moment critique de son histoire nationale.

Les travaux pour la mise en état des fortifications d'Anvers se poursuivent activement. Dans un rayon étendu, des maisons, des arbres, etc. ont été rasés.

Un nouveau convoi de blessés à traverser la gare de Versailles-Chantiers et a été dirigé sur Rambouillet, où il a été ravitaillé.

Nos blessés, toujours pleins d'entrain, seront acheminés ensuite vers l'Ouest de la France.

A Moscou, les souverains russes vénéralent les saintes reliques et recevront les représentants de l'armée, de la popu-

lation et de l'administration civile. Après ces solennités, les souverains rentreront à Saint-Petersbourg.

M. Jules Cambon est arrivé hier à Londres, avec le personnel de son ambassade.

M. Gabriel Bertrand, consul de France à Leipzig, vient, après une odyssée analogue à celle de ses collègues, d'arriver en France. Il est attendu incessamment à Paris.

En réponse à la note de protestation remise par l'ambassadeur de la République française à Constantinople, au sujet du traitement infligé par le *Göben* à deux paquebots français mouillés aux Dardanelles, la Sublime Porte a fait tenir à M. Bompard une note exprimant ses regrets dans les termes les plus formels et priant le Gouvernement français de considérer comme clos « cet incident déplorable ».

Cette note insiste sur le désir du Gouvernement ottoman de maintenir intacte la précieuse amitié qui unit la France et la Turquie.

Un avion allemand est venu, dans la matinée, faire une reconnaissance au-dessus de Givet. Des coups de feu ont été tirés et l'avion est tombé à Hastières peu après.

Il a été établi une entente entre les états-majors français et russes pour que des mesures de faveur spéciales soient prises vis-à-vis des prisonniers alsaciens-lorrains par l'état-major russe et vis-à-vis des prisonniers polonais par l'état-major français.

Le deuxième conseil de guerre a jugé hier la première insoumission à la mobilisation. L'inculpé Hérald, valet de chambre, a été condamné à trois ans de prison.

L'espion Gruault, condamné samedi dernier à la peine de mort par le premier conseil de guerre pour espionnage, ne sera pas fusillé. Gruault, qui a été jugé contrairement à la loi, puisqu'au moment de son arrestation l'état de siège n'était pas encore décrété, s'est pourvu en révision. La peine maxima applicable au traître est de cinq années de travaux forcés.

Les communications téléphoniques qui ne sont pas autorisées par le présent décret ni celui du 31 juillet 1914, modifié par l'arrêté inséré au *Journal officiel* du 8 août, sont et demeurent interdites.

Par le Président de la République : Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, Gaston THOMSON. Le ministre de la guerre, MESSIMY.

Le ministre de la guerre adresse ses remerciements chaleureux à tous ceux qui par leur zèle ont contribué à la victoire de nos armées.

Conformément au texte du décret du 13 août 1914 (*Journal officiel*, page 7422), toutes les personnes portées au tableau de concours qui vient d'être établi pourront, à dater de ce jour, porter les insignes de la distinction dont elles ont été jugées dignes.

Est nommé officier de la Légion d'honneur : M. Nadal (François-Joseph), ingénieur en chef des mines, chef du service du matériel et de la traction du réseau de l'Etat.

Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : Réseau de l'Est. — MM. Métayer (Paul-André), chef adjoint du mouvement à Paris ; Laprie (Auguste-Pierre-Hubert), inspecteur à Langres ; Bernard (François-Eugène), ingénieur de la traction à Paris ; Oakly (François-Charles-Paul), chef de section à Belfort.

Réseau du Paris-Lyon-Méditerranée. — MM. Saintebarbe (Henri), chef de gare à Villeueuve-Triage ; Germain (Charles), chef de dépôt à Dijon-Ferrigny ; Lafont (Charles), chef de gare de Lyon-Guillotière.

Réseau du Nord. — MM. Plateau (Gaston-Jean-Baptiste), chef d'études aux services techniques à Paris ; Marais (Almé-Auguste), chef des gares de la Chapelle ; Jacquet (François), chef de dépôt principal à Paris.

Réseau de l'Etat. — MM. Stadler (Emile-Benjamin), inspecteur principal de 3<sup>e</sup> classe à Batignolles ; Langrogne (Eugène), chef de dépôt de 3<sup>e</sup> classe à Versailles-Matelots ; Vinet (Edmond-Charles-Marie), chef de section à Nantes ; Fénelon (Charles-Eugène-Edouard), inspecteur de 4<sup>e</sup> classe à Achères.

Réseau de l'Orléans. — MM. Mimault (Jean), inspecteur principal de l'exploitation de l'Orléans ; Bourgeois (Jean), sous-ingénieur du service des machines à Paris ; Moissant (Adolphe), inspecteur de la voie à Paris.

Réseau du Midi. — MM. Vassal (Gabriel-Auguste-Achille), chef de gare de Toulouse-Matabiau ; Dutourner (Jean-Baptiste-Alexandre), inspecteur principal de l'exploitation, adjoint à Tarbes ; Pailhère (Balthazar-Jean-Frédéric), commis principal rédacteur à Paris.

Le *Journal officiel* publie, d'autre part, un important mouvement d'avancement dans le personnel des chemins de fer :

3<sup>e</sup> L'inscription au tableau d'avancement de soldats ou sous-officiers du corps de l'aviation. Nous y relevons pour le grade de sergent le nom du caporal Prudhomme, qui vient si brillamment de survoler Metz.

4<sup>e</sup> Un avis aux amateurs français les engageant, au nom du gouvernement, à renforcer de reprendre sur toutes les mers la navigation commerciale.

## LES VOLONTAIRES

**ITALIENS**  
Le Comité des Volontaires italiens, 130, boulevard Richard-Lenoir, reçoit encore les demandes.

**BELGES**  
Le Comité d'organisation des volontaires belges nous adresse la communication suivante :

« Les volontaires belges s'offrant à la France, réunis en assemblée générale, adressent leurs vifs remerciements à la presse parisienne pour l'aide qu'elle a donnée jusqu'à présent à leur groupement.

« Le Comité informe tous les volontaires inscrits ou non d'avoir à se rendre sans retard au quartier général, avenue de Clichy, 86, pour faire enregistrer définitivement leur inscription dans l'une des catégories où ils sont aptes à servir la France, et pour faire valider leur carte par l'estampille du Comité. »

**POLONAIS**  
Le Comité des volontaires polonais nous prie d'insérer la note suivante :

**Avis important**  
*Service de recrutement*  
« Tous les volontaires doivent se rendre d'urgence à la salle d'instruction militaire des légionnaires, 19, rue de Tournon. »

**LES DIVERS GROUPES**  
Les engagements volontaires pour la durée de la guerre sont reçus à partir du 21 août courant.

Pour faciliter ces engagements, les chefs de groupements sont priés de se présenter le mercredi 19 août, à onze heures du matin, au colonel commandant le bureau central de mobilisation et de recrutement de la Seine, 71, rue Saint-Dominique, pour recevoir les instructions nécessaires.

## A SAINT-CYR

**LES NOMINATIONS**  
Deux décrets nomment au grade de sous-lieutenant d'infanterie :

1<sup>o</sup> Pour prendre rang du 5 août 1914 les aspirants de l'Ecole militaire spéciale dont la liste, ainsi que l'affectation, sont données au *Journal Officiel* d'aujourd'hui ;

2<sup>o</sup> Pour prendre rang du 6 août 1914 les élèves de l'Ecole spéciale militaire dont les noms et affectations sont également publiés ;

3<sup>o</sup> Pour prendre rang du 7 août 1914 23 élèves de l'Ecole spéciale militaire (1<sup>re</sup> année).

## Groupes et Syndicats

**SYNDICATS**  
*Chambre syndicale de la maçonnerie.* — Les décisions suivantes viennent d'être prises :

Les réunions ordinaires des sections seront, durant toute la durée des hostilités, remplacées par une réunion générale mensuelle.

Le bureau aura toute latitude de convoquer les adhérents en assemblée extraordinaire.

Le paiement des cotisations restera facultatif, durant la durée de la guerre et jusqu'à décision à intervenir.

Pour tous les adhérents, les versements seront faits à la Bourse du Travail, cinquième étage, bureau 19 ; des dispositions seront prises pour que lesdits versements puissent, également, être faits aux assemblées générales.

Les adhésions de nouveaux membres continueront à être reçues au bureau de la Chambre syndicale, conformément à l'esprit de la dernière circulaire.

La Commission exécutive, concernant l'ouverture ou la réouverture de chantiers, pourra prendre, notamment, l'initiative de désigner les délégations de camarades qu'elle jugera utiles.

*Photo-graveurs.* — 111, rue du Château. Réunion de tous les camarades disponibles de la crise du chômage.

*Comité inter-syndical des onzième et douzième.* — Réunion, mercredi soir, à huit heures et demie, 2, rue Saint-Bernard.

*Boulogne.* — Bourse du Travail, à huit heures et demie du soir, réunion. Organisation des soupes communistes.

*Sellerie-Bourrelerie.* — Le Syndicat général de la sellerie invite les femmes des membres de la corporation mobilisées, syndiquées ou non syndiquées, à venir se faire inscrire à la permanence, bureau 7, quatrième étage, à la Bourse du Travail, tous les dimanches, de neuf heures à midi, pour bénéficier des secours qui leur seront répartis.

*Plombiers-Zingueurs.* — Réunion, demain soir, à cinq heures, bureau 9, deuxième étage, Bourse du Travail.

**PARTI SOCIALISTE**  
6<sup>o</sup>. — A la Lutèce Sociale, 16, rue Grégoire-de-Tours, à six heures. La situation actuelle.

*Père-Lachaise.* — Six heures, 4, rue Malte-Brun.

*Bagnole.* — Six heures, 43, rue Hoche. Les soupes communistes.

*Clichy.* — Réunion des non mobilisés, à la Bourse du Travail.

*Groupe du Grand-Montrouge.* — Six heures, salle de l'Union montrouge. Les membres de la coopérative sont invités à Achat en commun et répartition au prix coûtant.

*Issy-les-Moulineaux.* — 98, boulevard Gambetta, six heures. Les camarades des sections voisines sont invités.

*La Garenne-Colombes.* — Cinq heures et demie, salle du Bas, café Francis (rond-point du centre). Communication très importante de la C.A.P.

**FRANCO-MAÇONNERIE**  
Les francs-maçons du quatorzième arrondissement sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le jeudi 20 août à dix-huit heures très précises au local de la rue Froidevaux, pour échanger des vues sur la situation présente.

**COOPÉRATIVES**  
*Egalitaire.* 17, rue de Sambre-et-Meuse. — Jeudi, 20 août, à quatorze heures. Réunion des pupilles (section Egalitaire).

**DIVERS**  
Sur l'initiative de la Ligue de Protection sociale (fondée en 1908) un groupe de commerçants et d'industriels du dixième arrondissement s'est constitué en Comité et a créé une permanence de quartier, 156, avenue Parmentier.

Tous les commerçants et industriels du dixième arrondissement sont invités à assister à la réunion qui aura lieu, ce soir, à huit heures, cinéma Parmentier, 158, avenue Parmentier.

L'œuvre du Secours à l'ouvrière, fondée pour celles qui ne reçoivent rien de la Ville ou de l'Etat, a installé, 11 bis, rue Scriba, afin d'employer trois cents ouvrières, un ouvroir dans un local mis à la disposition par la Banque Russe du commerce et de l'industrie, de concert avec la Banque des Pays du Nord et la Banque Russo-Asiatique.

Tout concours est à adresser à Mme Mellet, 23, rue de Fresnel, ou 11 bis, rue Scriba.

Mme O. de Magalhães, femme du ministre du Brésil à Paris, organise un ouvroir en son hôtel.

**APPELS**  
La Soupe populaire, 34, rue des Fossés Saint-Bernard, qui fonctionnera dès le 1<sup>er</sup> septembre, essentiellement philanthropique, appelle des secours à son aide.

L'œuvre de M. Delaigue, 6, rue de la Nonneterie, fondée en 1874, continue à fonctionner malgré la mobilisation d'environ 2.000 sociétaires et 7.000 adhérents, pour secourir tous ceux qui luttent pour la patrie ; l'œuvre Jeanne-d'Arc (même adresse) s'occupe d'aider les femmes dont les proches sont à la guerre.

Sous la présidence de M. le colonel Morel, les Secouristes coloniaux viendront en aide aux blessés, malades ou infirmes de la grande famille coloniale.

M. A. Vergnes, secrétaire général du Grange-Batelière, 14, répondra à tous et recevra les dons.

Les commerçants et industriels du dixième arrondissement sont invités à assister à la réunion qui aura lieu ce soir, mardi, à huit heures, au cinéma Parmentier, 158, avenue Parmentier. Ordre du jour : 1<sup>o</sup> 2<sup>e</sup> Réouverture du plus grand nombre possible de maisons, d'ateliers et de chantiers ; 3<sup>e</sup> Aide à demander à l'Etat, à la Ville et aux banques en vue de la reprise du travail.

Le comité Franco-Orient, désireux de faire connaître les réelles sympathies des Orientaux pour la France, où ils résident, au vu de tous ses amis, pour demain, mercredi, à quatre heures, 1, rue de Clichy, pour envoyer des dons au Vestiaire de blessés et constituer un escadron oriental.

L'Aide aux Femmes des Combattants qui s'est constituée pour distribuer, deux fois par jour, des soupes avec des portions de viande aux femmes et aux enfants des combattants, a vu son œuvre se développer avec une rapidité considérable. Des dons importants sont arrivés, parmi lesquels nous citerons : M. le baron Léonine, 1.000 francs (premier versement) ; Mme la comtesse de Marcey, 300 francs ; M. Paul Hartel, 500 francs ; Mme Daniel-Lucas, 500 francs ; Mme veuve Hillon, 1.000 fr. ; M. et Mme Pierre Bandin, 250 francs ; M. Waldeck-Rousseau, 100 francs ; M. Wiener, 1.000 francs ; Mme Astruc, 100 francs ; M. Louis Ochs, 200 francs ; Marquise de Diez, 100 francs ; M. Albert Kieffer, 1.000 fr. ; M. André Millon, 1.000 francs ; M. le marquis de Chambure, 100 francs ; M. Paul Sarrailh, 250 francs ; M. Henri Lavedan, 50 francs ; Mme Pierre Decousselle, 50 francs ; Mme Prevost, 100 francs ; M. et Mme Hugues de Mareilly, 100 francs ; M. Hugué, 500 francs ; M. Burnes, 250 francs ; M. René Kieffer, 1.000 francs ; M. de Lanson, 200 francs ; Mme Eugène Etienne, 100 francs ; Mme Tournier, 100 francs ; M. Alfred Gamin, 100 francs, etc., etc.

A l'heure actuelle, l'Aide aux Femmes des Combattants, d'accord avec l'Office central de la Grande Armée, et avec le soutien de divers arrondissements de Paris, distribue quotidiennement plus de 2.000 soupes et portions de viande.

L'Aide aux Femmes des Combattants développera tous les jours davantage grâce à ses nombreuses souscriptions, ainsi qu'à l'organisation matérielle à laquelle président MM. Kieffer, propriétaire du restaurant Ledoyen, et Wiener, président du Grand-Hôtel, le nombre des soupes qu'elle pourra distribuer atteindra de grandes proportions.

Toutes les souscriptions sont reçues au siège social de l'Aide, au Pavillon Ledoyen (Champs-Élysées) ou le Comité se tient en permanence.

**Les Boulangers et le pain de fantaisie**  
Le secrétaire de la Chambre syndicale ouvrière des pâtisseries de la Seine, dans une lettre qu'il a adressée au président de la Commission du chômage appelle à nouveau l'attention de la Commission sur la situation faite aux travailleurs de sa profession. Situation aggravée par l'interdiction quasi-totale de la fabrication du petit pain, des croissants et de la pâtisserie.

Il fait ressortir que la mesure prise (laquelle émane du Syndicat patronal de la boulangerie, puisque le ministre du Travail a déclaré n'être pour rien dans la décision prise) est excessive étant donné que les boulangers fabricant de la pâtisserie payent la mesure de la plupart des pâtisseries qu'elle impose aux ouvriers pâtisseries au chômage forcé.

**TIRAGE FINANCIER**  
Canal de Panama  
Le numéro 1.649.207 gagne 500.000 francs.  
Le numéro 1.592.159 gagne 100.000 francs.  
Le numéro 395.626 gagne 10.000 francs.  
Le numéro 1.319.688 gagne 5.000 francs.  
Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs :  
1.191.146 610.490 829.487 1.344.293 404  
Les cinquante numéros suivants gagnent chacun 1.000 francs :  
106.405 133.117 67.412 251.005 218.011  
158.572 1.315.047 257.798 154.837 132.131  
1.229.429 836.081 810.208 1.993.090 82.046  
842.364 122.813 1.316.476 1.933.510 109.828  
82.268 835.171 154.025 1.395.054 156.040  
... 847 1.823.800 161.184 419.932 1.068.163  
631.731 1.302.328 267.254 26.287 1.851  
1.694.573 1.598.531 814.619 707.988 1.933.011  
1.557.230 1.144.891 116.256 1.610.628 1.323.161  
1.970.693 426.090 1.628.293 1.127.902 1.988.785  
Deux cents autres numéros sont remboursés à 400 francs.

Mme Camille Boisvillers organise, pour les ouvrières en chômage du 2<sup>e</sup> arrondissement, une cantine populaire. Se faire inscrire chez Mme Boyer, rue Montmartre, 55.

**OUVROIRS**  
Un ouvroir destiné à fournir des travaux de couture rémunérés vient de se fonder chez Mme Gilbert, 42, rue Pergolèse. Les ouvrières sans travail peuvent se présenter à l'adresse ci-dessus.

Toutes offres en espèces, linge, vieux vêtements, seront reçues avec reconnaissance.

L'ouvroir Paul Déroulède vient de s'ouvrir 14, rue La Botie, dans les superbes locaux mis gracieusement à la disposition des organisatrices par Mme Cerf.

M. Gaston Akoun a fait de Luna Park un ouvroir et un fourneau, dirigés par Mlle Thomson, et mis le 72 de l'avenue de la Grande-Armée à la disposition d'une autre œuvre charitable.

L'œuvre du Secours à l'ouvrière, fondée

## AU PUBLIC

### Avis et Communications

**LA MOISSON**  
Les agriculteurs désireux de recevoir des ouvriers sont invités à envoyer 42, rue du Louvre, des demandes aussi précises que possibles (en indiquant la gare et la date d'arrivée) accompagnées du montant de billets simples en troisième classe ; ils recevront aussitôt satisfaction.

**POUR QUITTER PARIS**  
Les trains gratuits  
A partir du 19 courant, le trafic sera repris dans la plupart des lignes de chemins de fer, le réseau de l'Est excepté.

Une affiche apposée en temps utile donnera l'indication des trains qui ne pourraient être rétablis.

Les personnes nécessaires, habitant Paris et la banlieue, seront admises dans les trains en partance sur la présentation du billet gratuit qui leur sera délivré sur certificat du maire établi dans les conditions désignées par une circulaire.

Les bénéficiaires des allocations réservées aux personnes remplissant les obligations de soutien de famille, en vertu de la loi du 5 août 1914, pourront toucher cette allocation dans les résidences qu'elles auront choisies, sauf à l'étranger.

*Le préfet de police, HENNON.*  
*Le préfet de la Seine, DELANNEY.*  
Vu et approuvé : *Le général gouverneur militaire de Paris, MICHEL.*

### A LA BANQUE DE FRANCE

La Banque de France ayant été saisie de nombreuses demandes de commerçants et d'industriels qui, malgré la prorogation des échéances, désiraient retirer leurs effets échus, informe le public qu'elle fera présenter au domicile des intéressés qui en feront la demande ceux de ces effets dont elle est porteuse.

Ecrire au caissier principal en spécifiant l'échéance et le montant des effets, et la présentation à domicile aura lieu, de 9 heures à midi, le quatrième jour après la remise de la lettre à la poste.

### LA PROHIBITION DE L'ABSINTHE

A propos de l'interdiction de la vente de l'absinthe dans les cafés, différentes personnes ont cru que cette interdiction ne visait que l'absinthe à consommer sur place et ne s'appliquait pas à la vente à emporter en litres et demi-litres.

Le préfet de police a, hier soir, précisé ses instructions : la vente de l'absinthe est interdite aussi bien « au verre » dans les cafés qu'en litres ou bouteilles chez les épiciers, distillateurs et autres.

C'est une interdiction totale qui a été prononcée par le préfet de police, sur l'avis du gouverneur militaire de Paris, M. le général Michel, et les personnes qui, chez elles, pourraient posséder des provisions minimes de cet apéritif, feront bien de s'en débarrasser au plus vite, car une simple dénonciation pourrait amener une perquisition et des poursuites devant le conseil de guerre.

Il ne faut pas oublier, en effet, que nous sommes sous le régime de l'état de siège.

Il est bon de faire remarquer que la police a déjà sévi, hier, dans les troisième et quatrième arrondissements, où quatre débits et un café ont été fermés

### pour avoir vendu de l'absinthe.

C'est la fermeture sans délai. Un commissaire, accompagné de plusieurs agents, se présente dans l'établissement visé et donne connaissance au limonadier d'un arrêté signé de M. Hennion et contresigné par le général Michel, et le commerçant n'a plus qu'à baisser immédiatement sa devanture et à fermer sa porte.

Ajoutons, d'autre part, que, suivant l'exemple de M. Hennion, le préfet de Seine-et-Oise vient de prendre un arrêté interdisant la vente de l'absinthe dans tout ce département.

### L'ETAT DE SIEGE ET LES SPECTACLES

Le Préfet de police vient de rappeler aux directeurs d'établissements publics, concerts, cinémas, etc., les termes des dispositions relatives à l'état de siège, leur prescrivant de faire approuver leurs programmes par l'autorité militaire.

Cette approbation devra être donnée avant la représentation.

Il reste bien entendu que toutes quêtes, tous concerts sur la voie publique ou dans les cours des immeubles sont formellement interdits.

### LES APPAREILS A SOUS SONT SUPPRIMÉS

Une ordonnance du Préfet de police interdit à tous les débitants de vin, restaurateurs, cafetiers et généralement à tous les commerçants d'exploiter désormais des appareils à sous.

Ces appareils ne devaient être supprimés qu'en 1915.

### POUR AVOIR DE LA MONNAIE

La Chambre de commerce de Lyon, en vue de remédier dans la mesure du possible à la rareté de la monnaie, a décidé d'émettre par tranches de 500.000 francs, 2 millions de billets de 1 franc.

Ces billets seront remis contre des billets de la Banque de France et remboursés dans les mêmes conditions.

### LES VEHICULES

Les tramways s'arrêteront à 11 heures du soir.  
Le Préfet de police a reçu les directeurs des Compagnies de tramways de Paris et du département de la Seine ; il leur a demandé de prolonger le service jusqu'à 11 heures du soir.

Ces messieurs ont unanimement répondu au désir de M. Hennion. Ils vont prendre les dispositions nécessaires pour que le service des tramways soit le plus rapidement possible prolongé sur la plupart des lignes ; jusqu'à 11 heures du soir intra-muros, et jusqu'à 10 heures du soir extra-muros.

### LES COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES RETABLIES

Le *Journal officiel* publie le décret suivant :  
Sur la proposition du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, et du ministre de la Guerre,

Vu le décret du 7 mai 1901 ;  
Vu le décret du 31 juillet 1914 ;  
Le Président de la République,

Décrète :

Par dérogation aux dispositions du décret du 31 juillet 1914, les communications téléphoniques privées sont autorisées entre tous les réseaux téléphoniques du département de la Seine et de l'arrondissement de Versailles ; les postes téléphoniques rattachés à un réseau étant considérés comme en faisant partie, alors même qu'ils seraient situés sur une autre commune.

Les appels téléphoniques sont également autorisés entre ces mêmes réseaux ; il en est de même pour les messages téléphonés dans la limite où ces mes-

## L